

ADOPTIONS «LA FIBRE DU TRI»

De nombreux vêtements ou chaussures se retrouvent encore trop souvent dans la poubelle d'ordures ménagères. Or, il existe des solutions pratiques pour éviter que les vieux textiles terminent à l'incinération...

En France, l'éco-organisme Eco-TLC est en charge d'organiser la récupération des Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC). Ainsi, que les vêtements soient trop petits, déformés, troués ou déchirés, ils peuvent en effet être valorisés. Il suffit de les déposer dans les **antennes locales d'associations** ou dans l'une des **120 bornes textiles Le Relais / Pain Contre la Faim** présentes sur la plupart des communes du SICTOM Sud-Allier. Pour trouver la borne la plus proche de chez soi, consultez le site www.lafibredutri.fr.

Une fois déposés dans les bornes, les TLC sont triés et, selon leur état, sont dirigés vers 3 filières :

- 60% sont donnés ou vendus d'occasion;
- 25% sont recyclés (chiffons, d'essuyage, isolants);
- Seuls 15% sont incinérés.



TRI ASTUCES



Tous les TLC se déposent secs.
Les chaussures s'attachent par paires.
Les TLC doivent être jetés dans un sac fermé.



Ne pas déposer d'articles souillés par des produits chimiques (solvants, peintures...) ou mouillés.

N° vert SICTOM : 0 800 831 628
www.sictomsudallier.fr

Les déchets à trier :

